

PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION *1^{er} degré*

Année scolaire : 2023- 2024

Formations inter-degré

Inscription

Du 1^{er} septembre au 30 septembre 2023

www.ac-martinique.fr/paf

L'offre de formation PAF 1^{er} degré

➤ **L'offre de formation académique comporte deux types d'actions :**

- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles concernent tous les publics.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne de Juillet à Septembre.

La procédure d'inscription est proposée ci-après.

- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles concernent des publics désignés.

Les stagiaires sont désignés par l'IEN de leur circonscription ou par l'Institution (exemple : la formation initiale des directeurs d'école, les séminaires des coordonnateurs et des formateurs de l'Education prioritaire...).

Ces dispositifs ne nécessitent pas de candidature volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de s'y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

NB. Une articulation entre les plans de formation de circonscription et le volet académique du PAF

➤ **L'offre de formation en circonscription comporte deux types d'actions :**

- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne ouverte pour chaque circonscription, selon la procédure qui sera communiquée par l'IEN.

- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles ne nécessitent aucune inscription volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de vous y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

NE PAS S'INSCRIRE AUX ACTIONS NON OUVERTES A L'INSCRIPTION.

- **Qui peut candidater ?**

La campagne d'inscription aux stages « Ouverts à l'inscription, à public volontaire », concerne tous les personnels de l'Académie.

Les enseignants du 1^{er} degré peuvent candidater au PAF académique du 2nd degré dans le cadre des actions inter-degré.

Les enseignants en REP+ bénéficient de demi-journées de formation/concertation. Ils ont accès aux seuls dispositifs programmés pour l'éducation prioritaire.

Les néo titulaires T1, T2 et T3, même s'ils exercent en REP+, peuvent s'inscrire à tout dispositif, à public volontaire, inscrit au PAF.

Les enseignants en dernière année d'exercice et les enseignants en demi-service ne sont pas prioritaires pour l'obtention d'un stage, programmé sur le temps scolaire.

- **Le nombre de vœux possibles**

Vous avez la possibilité d'exprimer jusqu'à **6 vœux de modules** (**hors animations pédagogiques**)

L'inscription à un seul stage est déconseillée, le candidat risquant de ne pas obtenir satisfaction si les candidatures sont pléthoriques ou si le stage est fermé faute de candidatures suffisantes par exemple.

Ce que vous devez savoir avant de partir en stage

➤ **Le départ en stage**

Les convocations seront adressées sur la messagerie académique de l'école d'exercice des stagiaires, ou, le cas échéant, dans leur école de rattachement administratif. Les stagiaires devront se rendre en stage munis de leur ordre de mission.

Les stagiaires ne doivent en aucun cas quitter leur classe avant l'arrivée du remplaçant (sauf consignes de l'IEN de la circonscription).

• **Cas particulier du stage « Accompagnement à l'entrée dans le métier » (AEM)**

Les néo-titulaires se rendront dans leur classe, uniquement le premier jour de la formation, avant de rejoindre le lieu de la formation. Par conséquent, les enseignants remplaçants doivent être présents à l'heure règlementaire de l'école dans laquelle ils sont missionnés.

➤ **L'indemnisation de stage**

Des indemnités de stage peuvent être versées sous certaines conditions (situation du lieu du stage par rapport à la résidence administrative ou au domicile du stagiaire).

Le dossier de remboursement devra comprendre impérativement les pièces suivantes :

- L'imprimé « Etat de remboursement des frais de stages » dûment renseigné. Ce document est téléchargeable sur le site de l'Académie Martinique, rubrique « Document pour les stagiaires » ;
- L'original de la convocation ;
- Un RIB.

Le dossier complet, de demande de remboursement des frais liés au déplacement, sera remis au coordonnateur pédagogique du stage à la fin de la session.

➤ **Les absences**

- **Cas des personnels qui savent qu'ils seront dans l'impossibilité de se rendre sur leur lieu de stage.**

Vous êtes priés d'**informer, par tout moyen, au moins 48 heures avant la formation**, le secrétariat de votre circonscription, ainsi que la cellule PAF 1^{er} degré (paf1d@ac-martinique.fr), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

- **Cas des personnels qui, le jour même du stage, sont dans l'impossibilité, de se rendre en formation.**

Vous êtes priés d'informer, par tout moyen, **avant l'heure de début de stage**, le secrétariat de votre circonscription, avec copie à la cellule PAF 1^{er} degré (paf1d@ac-martinique.fr), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

Sans cette information, le stagiaire sera considéré comme « absent non excusé ».

Les enseignants spécialisés convoqués à des sessions de formation courtes ou en discontinu, ne seront pas remplacés. En leur absence, les élèves regagneront momentanément leur classe d'inclusion et les professeurs des classes, dites « ordinaires », devront mettre en œuvre les recommandations formulées, par l'enseignant spécialisé, dans le cadre de l'aide indirecte (Projet relatif à l'inclusion scolaire).

➤ **Vous avez une classe : les modalités de remplacement**

Les titulaires remplaçants départementaux (TRD) ont été affectés depuis la rentrée 2019-2020, sur quatre districts (Nord Atlantique, Nord Caraïbe, Centre et Sud).

Dans le cadre de ce zonage, un planning annuel des remplacements, corrélé à la programmation du PAF, sera mis en place au niveau de chaque district. Le service de suppléances des TRD, relatifs aux stages, sera ainsi anticipé.

- **Les stages multisessions**

Le même titulaire remplaçant sera, autant que possible, missionné sur la même classe, notamment, pour le stage AEM et les formations en REP / REP+.

ASH INTERDEG - FORMATION DES AESH (ACCOMPAGNANT DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP)

| dispositif 23D9720205

FORMATION CONJOINTE PE/AESH

| module 15957

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan
**FORMATION
INTERDEGRE**

Priorité nationale
**BIENVEILLANCE,
ENGAGEMENT ET
PERSEVERANCE
SCOLAIRE**

Public
**PE - Professeurs du 2nd
degré et AESH**

Durée
12 heures

Objectif(s)

Apprendre à intervenir conjointement auprès d'un élève en situation de handicap.

Contenu

Construction d'un cadre de travail collaboratif entre accompagnant et enseignants.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN ASH-CTR

Responsable organisationnel

Conseillers pédagogiques chargés de mission auprès de l'IEN CTR ASH

ASH INTERDEG - FORMATION DES AESH (ACCOMPAGNANT DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP)

| dispositif 23D9720205

ACCOMPAGNER AU COLLÈGE ET AU LYCEE

| module 15958

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan
**FORMATION
INTERDEGRE**

Priorité nationale
**BIENVEILLANCE,
ENGAGEMENT ET
PERSEVERANCE
SCOLAIRE**

Public
AESH de l'académie

Durée
12 heures

Objectif(s)

Développer une posture d'accompagnement permettant aux élèves du collège de développer leur autonomie.

Contenu

Construction d'outils pour mieux gérer les comportements des élèves perturbateurs
- Réalisation d'analyse de pratiques autour des problématiques liées aux TSA, aux TSLA, aux TFM, aux EHP et aux TFA - Comprendre les attendus du programme du collège et du lycée.

Modalité

HYBRIDE

Responsable pédagogique

IEN ASH-CTR

Responsable organisationnel

Conseillers pédagogiques chargés de mission auprès de l'IEN CTR ASH

ASH INTERDEG - FORMATION DES AESH (ACCOMPAGNANTS DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP) à candidature individuelle

| dispositif 23D9720256

FORMATION CONJOINTE PE/AESH

| module 16086

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan
**FORMATION
INTERDEGRE**

Priorité nationale
**BIENVEILLANCE,
ENGAGEMENT ET
PERSEVERANCE
SCOLAIRE**

Public
**Enseignants du 1er
degré et du 2nd degré et
AESH**

Durée
12 heures

Objectif(s)

Apprendre à intervenir conjointement auprès d'un élève en situation de handicap.

Contenu

Construction d'un cadre de travail collaboratif entre accompagnants et enseignants.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN ASH CTR

Responsable organisationnel

CPD chargés de mission auprès de l'IEN CTR ASH

ASH INTERDEG - FORMATION DES AESH (ACCOMPAGNANTS DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP) à candidature individuelle

| dispositif 23D9720256

ACCOMPAGNER AU COLLEGE ET AU LYCEE

| module 16087

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan
**FORMATION
INTERDEGRE**

Priorité nationale
**BIENVEILLANCE,
ENGAGEMENT ET
PERSEVERANCE
SCOLAIRE**

Public
Les AESH de l'académie

Durée
12 heures

Objectif(s)

Développer une posture d'accompagnement permettant aux élèves du collège de développer leur autonomie.

Contenu

Construction d'outils pour mieux gérer les comportements des élèves perturbateurs
- Réalisation d'analyses de pratiques autour des problématiques liées aux TSA, aux TSLA, aux TFM, aux EHP et aux TFA - Compréhension des attendus du programme du collège et du lycée.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN ASH CTR

Responsable organisationnel

CPD chargés de mission auprès de l'IEN CTR ASH

EAC/MDL INTERDEG - AV CINEMA PROJET ARTS ACADEMIQUE COURT-METRAGE Cycle 3

| dispositif 23D9720182

AV CINEMA PROJET ACADEMIQUE COURT METRAGE

| module 15877

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public
**Enseignants de C3
(CM1, CM2, 6ème)
inscrits au projet
académique Cinéma. 4
des 10 circonscriptions -
Enseignants EGPA et
ULIS collège**

Durée
3 heures

Objectif(s)

Apprendre à réaliser un film à travers ses différentes étapes de création - Procéder à une approche sensible de l'éducation à l'image - Apporter des éléments culturels de lecture et de connaissance, de réflexion et d'appropriation - Etudier la place du son dans le cinéma : exploitation pédagogique en éducation musicale - Développer le savoir lire, écrire, parler pour l'écriture d'un scénario - Réaliser un court-métrage.

Contenu

Rencontres avec l'univers du cinéma (avec les structures cinématographiques locales et les dispositifs nationaux) - Appui sur la mallette L'Atelier cinéma CNC - Education à l'image - Apprentissage du regard (voir, regarder, comprendre, exprimer) - Le son dans le cinéma - Développement de la culture et les usages innovants du numérique.

Condition(s) particulière(s)

Formation hors temps scolaire

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargé de la mission EAC

Responsable organisationnel

CPD APV chargé de mission auprès de l'IEN

EAC/MDL INTERDEG - AV CINEMA PROJET ARTS ACADEMIQUE COURT-METRAGE Cycle 3

| dispositif 23D9720182

AV CINEMA ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

| module 15878

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public
Enseignants de cycle 3

Durée
1 heures

Objectif(s)

Proposer des pistes pédagogiques et artistiques pour la réussite du projet.

Contenu

Aide à la mise en œuvre du projet - Visite sur le terrain et accompagnement des enseignants.

Condition(s) particulière(s)

- Parcours de formation
- Formation dans la classe avec les élèves

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargé de la mission EAC

Responsable organisationnel

CPD APV chargé de mission auprès de l'IEN

EAC/MDL INTERDEG - AV CINEMA PROJET ARTS ACADEMIQUE COURT-METRAGE Cycle 3

| dispositif 23D9720182

AV CINEMA ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE

| module 15879

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public
Enseignants du cycle 3

Durée
3 heures

Objectif(s)

Rencontrer, pratiquer, connaître (les 3 piliers de l'EAC).

Contenu

Aide à la mise en œuvre du projet avec un professionnel du cinéma.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargé de la mission EAC

Responsable organisationnel

CPD APV chargé de mission auprès de l'IEN

EAC/MDL INTERDEG - AV CINEMA PROJET ARTS ACADEMIQUE COURT-METRAGE Cycle 3

| dispositif 23D9720182

CINEMA CYCLE 3 FINALISATION

| module 15880

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan
**FORMATION 1ER
DEGRE**

Priorité nationale
**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

Public
PE du cycle 3

Durée
2 heures

Objectif(s)

Valoriser les productions des classes.

Contenu

Finalisation du projet.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargé de la mission EAC

Responsable organisationnel

CPD APV chargé de mission auprès de l'IEN

SST INTERDEG - SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

| dispositif 23D9720083

SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

| module 15387

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan

**FORMATION
INTERDEGRE**

Priorité nationale

**QUALITE DE VIE AU
TRAVAIL**

Public

**Professeurs des écoles
volontaires**

Durée

6 heures

Objectif(s)

Renforcer les connaissances des enseignants sur les risques physiques et les risques psychosociaux.

Contenu

Formation et sensibilisation de tous les personnels aux questions de santé et sécurité au travail.

Modalité

PRESENTIEL

Responsable pédagogique

IEN chargé de mission Bien-être - Santé - Parentalité et Conseillère de prévention académique

Responsable organisationnel

Conseillère de prévention académique